

JDA

Le journal des arquaises et des arquais - mars 2022
Arques-la-Bataille - n°74



10^{ème} tournoi de Ludiping, une cinquantaine de jeunes sportifs venus de cinq établissements spécialisés se sont retrouvés au Gymnase de l'Etoile.

DES CLASSES TOUT SCHUSS !





DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

droite de la Béthune, soit une surface totale de 18 ha 24 a 64 ca. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de céder à la SA FER de Normandie cet ensemble de terrains au prix de 326 700€ hors frais.

BUDGET COMMUNAL DM4

Régularisation de certaines opérations prévues au budget de l'exercice 2021 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-20472-176 IDEPHI	1 710,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 204 : Subvention d'équipement versées	1 710,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-133 Eclairage public	0,00€	100,00€	0,00€	0,00€
D-2184-115 Matériel	0,00€	1 610,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 710,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	1 710,00 €	1 710,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

SDE 76 - ADHESION ET APPROBATION DES STATUTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander son adhésion au SDE76, pour la totalité des compétences obligatoires y compris pour le service public de distribution du gaz,
- d'adopter les statuts du SDE76 annexés à la présente délibération,
- de transférer au SDE76 les contrats avec Enedis et GRDF, les redevances des contrats de concession électricité et gaz, la redevance d'occupation du domaine public (RODP) au titre de l'électricité au SDE76, ainsi que la redevance d'occupation provisoire par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (RODPP), à compter de l'exercice budgétaire 2024,
- de transférer le produit de la TCCFE, Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, à compter de l'exercice budgétaire 2024,
- d'autoriser le maire à signer tous les pièces requises pour cette adhésion.

SDE 76 - TRANSFERT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal confirme instaurer la redevance pour occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de Transport et de Distribution d'électricité, RODP
Décide de fixer le montant de cette RODP au taux maximum prévu au décret visé.
Décide, dès que l'adhésion sera prononcée, que le SDE76 est substitué à la commune pour la perception des RODP et RODPP électricité.
Charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au SDE76.

AFFAIRES FONCIÈRES CESSION DE TERRAINS À LA SAFER

La SAFER de Normandie, déjà propriétaire d'une partie de ces espaces naturels, propose à la commune d'acquérir de nouvelles surfaces le long de la rive

VOIES COMMUNALES - DÉNOMINATION DE L'ALLÉE ELISE FREINET

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de renommer l'actuelle Impasse Baudelot: " Allée Elise Freinet ".

BÂTIMENTS COMMUNAUX - DÉNOMINATION DE LA SALLE ALICE GUY

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de dénommer la salle communale sise rue Saint Julien " Salle Alice Guy ".

LOCATION DE SALLE Approbation du règlement intérieur de la salle Alice Guy

Cette mise à disposition, qu'elle soit gratuite ou non, doit obéir à certaines règles visant à garantir la sécurité et la tranquillité publiques et qui s'imposent à tous les usagers en vertu du principe d'égalité de traitement. Dès lors, il s'agit d'instaurer un règlement intérieur qui recensera les règles de bon usage et de bonne conduite applicables à toute personne qui fera une demande de mise à disposition de la salle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve: le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 Recrutement des agents recenseurs

Le Conseil Municipal décide de recruter cinq agents recenseurs pour le recensement 2022.

ECOLE ELÉMENTAIRE - CLASSE DE DÉCOUVERTE : DEMANDE DE SUBVENTION

42 enfants de l'école élémentaire partent du 14 au 22 janvier en classe de neige . Le coût du séjour s'élève à 630€ par enfant, soit un coût total de 26.460,01 €.

Une collectivité de moins de 5.000 habitants peut solliciter le concours du Département sachant que le taux d'intervention est de 4 € par jour et par élève pour les écoles en Réseau d'Education Prioritaire. le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de solliciter une aide financière du Département de Seine-Maritime pour l'organisation d'une classe de neige à Orcières.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

BUDGET PRIMITIF 2021 DECISION MODIFICATIVE N°5

Régularisation de certaines opérations prévues au budget de l'exercice 2021 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318-159 Travaux Regma	5 189,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-21318-130 Travaux bâtiments	0,00€	704,00€	0,00€	0,00€
D-21318-142 Travaux Service technique	0,00€	3 860,00€	0,00€	0,00€
D-21318-171 Travaux accessibilité	0,00€	625,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 189,00 €	5 189,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	5 189,00 €	5 189,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET COMMUNAL Autorisation d'engager, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le budget primitif 2022 étant voté fin mars afin de connaître les éléments financiers de l'Etat (Bases d'imposition, Dotations ...), il est proposé d'autoriser l'exécutif à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement.

CONVENTION DE PARTENARIAT 30 MILLIONS D'AMIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité : Demande la reconduction du partenariat avec la fondation " 30 millions d'amis " en vue de la stérilisation et l'identification des chats errants dans les lieux publics de la commune d'Arques-la-Bataille.

ASSOCIATION " GAULE ARQUOISE " RENOUVELLEMENT DE CONVENTION

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide - d'autoriser le maire à concéder le droit de pêche sur les berges et étangs appartenant à la commune.

SOMMAIRE - 74



Page 4 -5
Classe de neige
à Orcières Merlette



Page 6-7
La Résidence pour
personnes âgées
fait peau neuve



Page 8-9
Des agents
investis dans
la collectivité



Page 9
Sainte Barbe,
les pompiers
à l'honneur



Page 10-11
Quatre femmes
d'exception honorées
dans notre commune



Page 12
Devenez bénévoles
à l'EGT ou à l'association
Sauvegardons le château



Page 13
Sport : 10e Tournoi
de Ludiping
Médailles au Karaté

Madame, Monsieur, cher amis,

A l'heure où l'état des mesures sanitaires gouvernementales se dessert après deux années marquées par le piétinement de nos libertés individuelles, mon esprit se plaît à imaginer un printemps qui chante.

Eternel symbole du renouveau, printemps des saisons, printemps des amours, printemps des révolutions.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles. Je pense à nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, nos agents communaux et les membres du conseil municipal, qui ont continué à vous servir.

Retrouvons le sourire, à l'image de nos enfants au retour de leur classe de neige. Que cette année nouvelle soit enfin celle du retour à une vie normale.

C'est d'ailleurs le sens de mon action car j'ai souhaité que la Commune retrouve dès cette année l'ensemble de ses manifestations sportives, culturelles et festives, qui font notre richesse et notre attractivité.

D'ailleurs, le repas de printemps aura bien lieu le dimanche 27 mars prochain.

Et l'année 2022 sera agrémentée de quelques nouveautés : je pense au Parcours du cœur du 7 mai prochain, des représentations théâtrales...

De quoi, je l'espère, nous permettre de tourner la page.

Votre maire, Maryline Fournier



Après-ski, combinaison, bonnet et lunettes... Le cartable de nos écoliers de CM1/CM2 s'est quelque peu métamorphosé ! Du 14 au 21 janvier, 40 élèves, ont quitté les rives de l'Arques pour les pentes de d'Orcières Merlette, dans les Hautes-Alpes. Vivre en

collectivité et sans les parents, découverte de la montagne, ... Pour beaucoup d'entre eux, cette semaine a été initiatrice. Grandis, des images gravées dans les yeux et la tête pleine de souvenirs, ils sont retournés sur les bancs de l'école.

C'est désormais une tradition à laquelle enseignants, parents et élus sont attachés. Tous les deux ans, les élèves de CM1/CM2 partent pendant une semaine découvrir la montagne. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils contemplaient les pistes enneigées et qu'ils voyageaient sans les parents, non sans quelques hantises au départ comme le confie Raphaël. « *Moi, je me suis senti grandi. J'avais peur de partir sans mes parents mais je suis trop content d'être parti. J'ai réussi à me débrouiller tout seul une semaine et je me sens plus fort maintenant.* »

« Grandir, apprendre la vie en collectivité, se responsabiliser, tout ne peut être enseigné dans les manuels scolaires. »

« *Maman et papa avaient raison : Ils m'avaient dit que ça allait être super. Avant de partir, j'avais la boule au ventre et au final je me suis trop amusée. J'aimerais trop repartir.* ». Comme Tifaine, ils sont plusieurs à avoir ainsi dépassé leur appréhension, impatients de pouvoir y retourner. « *Si c'était à refaire je repartirais sans problème ! Même si mon point faible c'est que je n'ai pas mangé de tout, ça vaut le coup* » s'enthousiasme Bleron, tout comme Léonora « *moi j'ai tout aimé, j'aimerais bien repartir à la neige.* »

De gros câlins aux chiens de traîneau, le vertige des ascensions en télésiège, la glisse et les chutes en ski, s'assumer sans l'aide des parents, vivre avec les copains et les copines... les enfants ont vécu une semaine forte en dépassement de soi et en émotions positives. Le secret du bien grandir !



DES JOURNÉES INTENSES !

Réveil à 7h30 suivi du petit-déjeuner. A 8h45, départ des activités du matin (chiens de traîneau, marche avec des raquettes, visite de chèvrerie, ...). Retour au chalet à midi pour le repas et à 13h30, direction les pentes pour le ski alpin. De retour à 16h30 pour un goûter mérité et une bonne douche. En attendant le repas du soir, des jeux de société, de la lecture et le récit de nos journées avec des interviews sur la webradio. A 20h, la veillée et fermeture des paupières à 21h... Place aux rêves sur les sommets enneigés.



« Nous avons passé la semaine tous ensemble. C'était des vacances avec les copains et copines. Nous avons bien rigolé. Nous nous sommesentraidés, avons partagé des choses que l'on ne partage pas en classe d'habitude et même avec la maîtresse. C'était trop cool ! »



« C'était super, nous avons vu les arbres et les animaux des montagnes, nous avons même vu un chamois pendant la balade en raquettes. »



« Nous avons découvert la montagne, vu la neige pour la première fois pour beaucoup d'entre nous. Le paysage était trop beau ! »



« Le chien de traîneau : trop bien, le ski : génial, les accompagnateurs et les maîtresses : trop cools, la soirée musicale en costard : trop bien, enfin bref tout trop bien ! »



« En montagne, c'est calme. C'est reposant, on ne pensait à rien. »



3 QUESTIONS AU MAIRE

JDA : La mairie apporte une aide financière conséquente pour la classe de neige. Pourquoi un tel soutien ?

Maryline Fournier : C'est une aide financière importante ! De base, la Commune prend à sa charge 50% des coûts du séjour, avec une aide supplémentaire en fonction du quotient familial et sans oublier une subvention du Département. Mais avant tout, c'est une politique forte de notre municipalité de permettre aux enfants de découvrir une autre région, d'autres modes de vie. Avec les classes de neige c'est rendre accessible la montagne, voir sa faune et sa flore et permettre aussi à tous les enfants de goûter au plaisir du ski. Sensibiliser et démocratiser sa pratique, susciter peut-être des vocations et surtout, apprendre à vivre en groupe loin des parents.

Dans un contexte de crise sanitaire et de restrictions budgétaires, beaucoup de communes ont préféré baisser les bras. Nous avons eu le courage d'autoriser le voyage pour ne pas frustrer les enfants.

JDA : Quel est l'intérêt pédagogique pour l'enfant ?

M.F. : Le but est d'apprendre d'une autre manière, plus interactive, éveiller la curiosité et les sens avec un programme riche. En plus du ski, les enfants ont pu s'adonner aux raquettes, aux chiens de traîneau et, sans oublier l'aspect culturel avec la visite d'une fromagerie traditionnelle, la visite de la maison du berger, de la ferme pédagogique et la rencontre avec un apiculteur...

JDA : On grandit bien à Arques ?

M.F. : C'est une de mes priorités ! Au niveau de l'éducation, on s'associe pleinement à tous les projets pédagogiques dans l'intérêt des enfants. Leur permettre d'accéder à la culture, de sortir des jeux numériques, d'avoir l'accès à des lieux culturels où ils n'iraient pas forcément comme le théâtre, DSN ou le Conservatoire. Leur donner aussi une ouverture vers l'extérieur et éveiller leur curiosité. Notre soutien se porte aussi au niveau des différentes activités extra-scolaires, en aidant nos différentes associations, les clubs sportifs et notre centre social. Oui, on grandit très bien à Arques !



La Résidence d'Autonomie fait sa mue

Située au cœur du bourg, proche de l'église et mitoyenne avec la crèche halte-garderie, la Résidence d'autonomie rue Saint Julien a ouvert ses portes en 1978. Après plus de 40 années de service, des travaux de remise aux normes et d'isolation s'avéraient primordiaux. Démarrés en septembre 2020, ils touchent à leur fin, apportant un meilleur cadre de vie et de confort à ses locataires.



On oublie "le carré de sable" devant les portes fenêtres, le crépi délavé par les années et l'éclairage des parties communes quelque peu fatigué. Propriétaire des murs, Sodineuf Habitat Normand a organisé un chantier de rénovation pour remettre au goût du jour la résidence. Des travaux qui se sont étirés sur plus de seize mois avec la remise

aux normes de l'électricité, l'isolation thermique par l'extérieur de toute la structure, le changement des portes palières ainsi que les menuiseries. Dans les logements, des douches à l'Italienne ont remplacé les baignoires sabot, les sols ont été changés, « et nous avons maintenant des volets électriques, nous ne sommes plus obligés



de sortir pour les fermer » se félicite Camille Breugnot, résidente des lieux.

« Des parties communes plus lumineuses, des logements plus confortables »

Originnaire de Montpellier, Camille Breugnot, ancienne salariée dans une concession automobile, habitait à Arques. Durant sa vie de travail, elle a réussi avec son mari à mettre un peu d'argent de côté, « mais la retraite a été difficile, je souhaitais continuer à travailler. Heureusement nous avons pu faire des voyages, c'était mon rêve. J'en garde de beaux souvenirs ».

Depuis 3 ans, elle occupe un studio à la résidence qu'elle a aménagé avec ses enfants. Le bruit et les contraintes liés aux travaux ont été pris avec philosophie, « il faut bien que tout se fasse ! Aujourd'hui, c'est beaucoup plus lumineux, avec des couleurs pastel et plus claires. Dans la salle de bain la douche de plain-pied est plus agréable ». « Et c'est plus sécurisant, avec un bouton d'urgence installé dans la pièce à proximité » souligne son petit-fils Alex, présent lors de notre visite.

Des poissons japonais pour animaux de compagnie, la lecture pour passion, Camille est une solitaire « je ne suis pas très sociable » nous sourit-elle. Associable ? Certainement pas, mais discrète et réservée. Aux activités



de groupe et jeux de sociétés proposés, Camille préfère puiser dans les romans de la bibliothèque.

A 92 ans, le pas est moins alerte mais cela ne l'empêche pas de profiter du marché du jeudi matin et des commerces voisins, « on est bien ici, il y a tout l'indispensable avec l'épicerie et la boulangerie ».



Amélioration de l'habitat

Si le Centre Communal d'Action Social gère la Résidence d'autonomie, c'est Sodineuf Habitat Normand, propriétaire de l'infrastructure, qui a organisé les différentes tranches de travaux et contracté l'emprunt. Le CCAS assure la gestion de l'établissement.

Plomberie, électricité, isolation, couverture, revêtement des sols, menuiseries, salles de bain et peinture extérieure ont été refaits pour un coût de 2 640 652 €. C'est une remise aux normes mais aussi un meilleur confort thermique et phonique dans les logements des résidents. Au printemps prochain, du mobilier d'extérieur agrémentera la nouvelle terrasse, offrant un espace de détente dès les premiers rayons de soleil.

Lieu de vie

Pas question que la résidence d'autonomie devienne un lieu d'isolement, bien au contraire ! Avec l'arrivée dans ses locaux du Centre de protection maternelle et infantile (PMI) et du Centre médico-social (CMS), c'est tout un espace intergénérationnel qui se crée au rez-de-chaussée. Les permanences hebdomadaires qui se tenaient jusqu'à présent sur le site d'Ernest Carnot sont transférées au sein de la résidence rue Saint-Julien. L'ancien appartement du gardien a pour l'occasion été rénové et agencé pour accueillir les futurs parents, suivre la grossesse, faire la pesée des nourrissons et promulguer tous



les conseils en puériculture sur l'hygiène et l'alimentation. Avec les rires, gazouillis (et quelques petits pleurs) qui accompagnent ces consultations, c'est une véritable cure de jouvence qui s'implante.

Les anciens locaux du site Carnot de la PMI et du CMS sont récupérés par le CCAS afin d'offrir une accessibilité plus facile aux personnes à mobilité réduite.

Renseignements : PMI 02 35 85 0194 ;
Centre médico-social : 02 35 84 42 36.



L'AMEPA, le lien

Amitié et Partage, tout est dit dans l'intitulé de l'association qui fait partie des murs de la Résidence ! Organisatrice des concours de maisons fleuries ou des décorations de Noël, l'AMEPA propose tout au long de l'année des animations, des sorties, jeux de sociétés et de nombreuses activités, pour les résidents mais aussi pour tous les

arquais de plus de 60 ans adhérents de l'AMEPA. Un véritable lien social et de rencontre, renseignements au 06 77 16 12 22.



SUR INSCRIPTION

Pour obtenir l'un des 40 logements (dont 6 sont prévus pour les couples), vous devez avoir plus de 60 ans et être non dépendant au moment de votre entrée. Les animaux de compagnie sont les bienvenus dans la mesure du respect mutuel entre locataires. La résidence est adaptée aux personnes à mobilité réduite, sans condition d'âge.

Les demandes sont à faire au CCAS, renseignements au 02 35 40 49 49.

Des agents investis pour la collectivité

Discrets, ils sont aux tâches administratives, aux services techniques ou aux espaces verts et s'investissent personnellement pour nous tous. Ils multiplient les compétences pour répondre aux attentes des arquaises et arquais et embellir notre commune. Zoom sur trois agents municipaux qui mettent leur quotidien à votre service.



Odile Vincent entourée de sa famille, de M. Guy Sénécal et de M^{me} la Maire Maryline Fournier.

Dévouée pour la collectivité

La salle de la mairie était comble en ce mois de novembre, les amis, la famille, les collègues de travail, les élus et même le député étaient présents pour témoigner leur amitié à **Odile Vincent**. Secrétaire de mairie pendant 28 ans, elle a marqué les esprits par sa gentillesse et son dévouement « c'est la

réincarnation de Shiva avec ses multiples bras » s'amuse Sébastien Jumel, soulignant plus sérieusement « qu'Odile est l'exemplarité des agents du service public qu'il faut défendre, œuvrant dans l'ombre des élus ».

Il est vrai qu'Odile était partout souligne Maryline Fournier, « préparant les dossiers pour chaque Conseil municipal, ce qui lui a valu quelques nuits blanches ! Orchestrant avec minutie l'organisation des différentes fêtes et manifestations, ambassadrice communale avec les représentants de la république

d'Afrique du Sud et communicante intentionnée pour le JDA ». « Une personne exceptionnelle, aux multiples qualités qui a marqué pendant des années la vie de la commune » ajoutera Guy Sénécal.

Après tant d'émotions, Odile nous confiera que sa vie professionnelle a été des plus riches mais qu'aujourd'hui, elle a besoin de prendre le temps d'être avec ses proches.



Des hôtels pour une nuit à la Belle étoile

Au service des espaces verts depuis quatre ans, **Sébastien Croustelle** a le sens du bricolage plus que développé ! Ça tombe bien, comme il le souligne lui-même, « en travaillant à la mairie d'une petite commune, il faut être très polyvalent ». Tout est dans le très ! Les sept cabanes réalisées aux fêtes de Noël précédente, c'était Sébastien. Un touche-à-tout qui s'amuse à faire plaisir. Et les hôtels à insectes qui ont poussé près des étangs et un peu partout à Arques, c'est encore lui !



« Je voyais qu'il y en avait de plus en plus dans les villes et avec l'accord de M^{me} le Maire je me suis mis à en construire sur mes temps de pause ». Sébastien ne s'est pas arrêté à la fabrication d'un établissement mais de

dix sept, une véritable chaîne d'hôtellerie franchisée ! « Ça ne coûte rien, je construis tout avec des matériaux de récupération, du bois ou des grillages. Je n'avais aucun plan, j'ai tout fait à l'instinct en essayant de diversifier les modèles. Au fur et à mesure je me suis dit que ce serait bien d'en mettre dans tous les quartiers ». Côté literie, tout est également recyclé, « j'ai confectionné des cases avec différentes matières et je les ai remplies avec de la paille, des marrons, des pommes de pins, des bambous ou des copeaux de bois ». Du cinq étoiles pour coléoptères, iules, scarabées, libellules et coccinelles !

Arques Ville fleurie, les encouragements du Département

Les rosiers le long des routes, les jardinières dans les rues ou les plantations qui flamboient de couleurs sur les ronds-points aux premiers rayons de printemps, c'est le travail de l'équipe des espaces verts et de son responsable, **Stéphane Boucher**. Un travail du quotidien pour embellir notre cadre de vie et qui vient de recevoir pour sa première participation au concours des *Villes, villages et maisons fleuris* les encouragements du Département.

Après la sélection départementale, un jury régional décerne une à trois fleurs, que l'on retrouve sur les panneaux à l'entrée



des communes. La quatrième fleur, quant à elle, est délivrée par un comité national. « *Nous avons eu les encouragements, cela nous donne envie de continuer dans ce sens* » se félicite Stéphane Boucher, « *mais pour*

obtenir le label il y a de nombreux critères où nous devons continuer de nous améliorer ».

L'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage, la mise en culture des plants en régie, la protection des sols, le désherbage manuel ou l'éco-pâturage sur les sites communaux, toutes ces actions permettent d'obtenir plus de points pour décrocher le sésame convoité.

Mais au-delà d'une distinction, il s'agit d'une démarche de sensibilisation sur notre impact environnemental et le respect de la biodiversité.

Sécurité



Le CIS à l'honneur de la Sainte-Barbe

Pluie et froid n'ont pas empêché le déroulement de la traditionnelle Sainte-Barbe, un rendez-vous annuel auquel les soldats du feu sont profondément attachés. Après la revue des troupes et du matériel à la caserne par les élus municipaux et les responsables du SDIS76, les pompiers arquais se sont retrouvés à la mairie pour les discours d'annonces, de perspectives d'avenir pour le Centre d'Incendie et de Secours (CIS), et bien sûr, pour les promotions de l'année.

Pour leur engagement exemplaire depuis dix ans, des médailles de bronze ont ainsi été décernées au sapeur 1^{ère} classe Anaïs François, à la caporale-chefte Virginie Magnin, la sergente-chefte Lucie Bello et au caporal-chef Guillaume Monot.

Guillaume Monot et Paul Quibel sont

promus sergents, Christophe Levillain caporal-chef, Lucie Bello sergente-chefte, Jérôme Levesque sergent-chef et Gilles Lenclud adjudant-chef.

Nommé capitaine en 2021, Pascal Monchy a également été décoré, avec la Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels, échelon argent. Adjoint dans des casernes du Nord, de la Vienne et du Loiret, il devient chef de centre du CIS d'Arques il y a cinq ans après le départ du capitaine Jérôme Jouxte. Il est aussi chef de groupe du bassin dieppois, membre du CA de l'Union départementale des sapeurs-pompiers et formateur pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) depuis plus de trente ans. Une vie dédiée au secours des biens et des personnes.

LE CIS RECRUTE !

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Arques recrute des sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer ses équipes. Après une formation adaptée aux différentes missions vous pourrez décaler sur les interventions. Si votre aptitude médicale ne vous permet pas d'effectuer l'ensemble des missions ou si vous souhaitez intervenir uniquement pour les secours d'urgence aux personnes, des possibilités existent désormais avec « l'engagement différencié ».



Renseignements au 06 99 57 51 61 ou par mail cdc.arques@sdis76.fr

Sans nom, ou au contraire, le même patronyme utilisé pour des rues, des voies ou des bâtiments... Difficile pour des nouveaux habitants et les livreurs de s'y retrouver. Pour y remédier, le Conseil municipal a adopté l'appellation de trois rues ainsi que la salle de l'EGT. Littérature, art, enseignement, Arques rend hommage à quatre femmes exceptionnelles.

Allée Charlotte Perriand (1903-1999)

Photographe de talent, c'est surtout en tant que designer de mobilier et architecte que Charlotte Perriand a conquis sa notoriété internationale. Née à Paris en 1903, c'est une femme libre et de conviction qui marquera l'art du XX^e siècle.

Audacieuse, elle pousse la porte de l'atelier de Le Corbusier alors qu'elle était fraîchement diplômée et n'avait que 24 ans !

Elle se démarque de l'Art Déco des années 20 par une simplicité et une épuration des lignes, ainsi qu'une attirance pour le monde industriel. À partir des années 1940, son style est fortement influencé par un long séjour en Extrême-Orient, et au Japon. Engagée, elle a souhaité retravailler les expressions culturelles et artistiques,



créer un nouveau rapport entre les arts et les cultures du monde. Pendant l'entre-deux-guerres, Charlotte Perriand travaille sur le logement social. Une problématique cruciale à l'époque face

aux besoins urgents pour la population. Avec Le Corbusier, elle élabore plusieurs réalisations majeures telles que la Villa Church, ou La cité du refuge de l'Armée du Salut. Elle participe aussi à la conception de l'architecture et des aménagements de la station des Arcs.

L'allée Charlotte Perriand est dans le prolongement de la rue Auguste Perret et mène au stade.



La salle Alice Guy (1873-1968)

Mise gratuitement à la disposition des associations, une fois par an, cette salle municipale peut également être louée pour des événements privés ou familiaux. Le conseil municipal a décidé que cette salle portera le nom de la réalisatrice Alice Guy.

Secrétaire de Léon Gaumont, elle fut la première réalisatrice de l'histoire du cinéma avec « *La Fée aux choux* ». Une œuvre tournée un an seulement après le célèbre *Arroseur arrosé* de Louis Lumière, Alice Guy n'a alors que 23 ans !

Travaillant en France mais aussi aux États-Unis, elle crée en 1910 sa propre société de production de films, la Solax Film Co. Une filmographie impressionnante et éclectique, allant



du péplum de *La vie du Christ* aux mélodrames, aux westerns et aux films sur la Guerre de Sécession. Elle met en scène ses revendications féministes. Dans une Amérique profondément conservatrice, elle

réalise *A Fool and his Money*, un film tourné uniquement avec des acteurs afro-américains. Pionnière et virtuose du cinéma, elle sera oubliée par l'industrie qu'elle aura contribué à créer.

Née à Saint-Mandé en 1873, Alice Guy décède en 1968 sans avoir pu revoir ses films.



A 23 ans Alice Guy réalise son premier film *La Fée aux choux*

Allée Elise Freinet (1898-1983)

Voie, rue, place, bâtiments communaux, le nom de Baudelot s'est égrainé au fil des ans dans Arques, non sans créer de confusions, notamment pour les livreurs. Bordant le groupe scolaire, c'est donc tout naturellement que l'impasse Baudelot a été rebaptisée « Allée Élise Freinet ». Institutrice et pédagogue, elle a révolutionné, avec son mari, les méthodes d'apprentissage scolaire en se centrant sur l'épanouissement de l'enfant, notamment par la pratique des arts et du dessin. « *L'art se justifie à nos yeux, comme le pain pour celui qui a faim ou comme l'eau pour celui qui a soif* ».

Pour diffuser sa méthode, elle crée la revue *Art enfantin* en 1959 et ouvre un musée dans les années 1950. Aujourd'hui encore, son approche éducative est revendiquée par de nombreux enseignants. « *Peu*



à peu, ils comprennent aussi que dessiner n'est pas perdre du temps mais au contraire en gagner, car ce besoin exigeant de faire les choses avec goût et minutie se retrouve dans d'autres disciplines et facilite l'activité créatrice sous toutes ses formes ». Apprendre à son rythme, développer le sens critique de l'enfant et son autonomie,

s'exprimer et se responsabiliser, les méthodes d'Élise Freinet bouleversent les codes établis, mais c'est peut-être son mari Célestin qui en parle le mieux : « *Aucune, absolument aucune des grandes acquisitions vitales ne se fait par les procédés apparemment scientifiques. C'est en marchant que l'enfant apprend à marcher ; c'est en parlant qu'il apprend à parler ; c'est en dessinant qu'il apprend à dessiner* ».



Rue Andrée Chedid (1898-1983)

Au carrefour de la rue d'Aubermesnil et de la RD23, la rue desservant la petite cité pavillonnaire portera désormais le nom de la poétesse Andrée Chedid. Née au Caire, la femme de lettres s'installe à Paris avec son mari en 1946, et ensemble, ils acquièrent la nationalité française. Elle a écrit une œuvre considérable et reçu de nombreux prix littéraires dont le Prix Goncourt de la poésie en 2002. Une écriture qui lui est chère, « *La poésie parle pour tous ceux qui sont étouffés, ceux dont la voix a été affaiblie à travers les siècles, les traditions ou les prisons de toutes sortes...* »

Avec un regard moderne et des influences orientales et occidentales, Andrée Chedid interroge sous



sa plume la condition humaine et les liens entre l'homme et le monde. Dans sa vingtaine de romans, elle célèbre la vie et sa fragilité, déclare son humanisme et sa colère contre les guerres dans son livre *Le message*.

Auteur de nouvelles, d'essais, de pièces de théâtre, de seize recueils de poésie elle écrit également plusieurs chansons. Certaines seront reprises par son fils Louis Chedid et son petit-fils Matthieu, plus connu sous le pseudonyme M.



Les “News” de l’EGT

Devenez bénévoles

Pour renforcer ses différentes actions de solidarité avec les habitants, l’EGT a besoin de bras volontaires et lance un appel aux bénévoles. Si vous avez un peu de temps à partager, le goût du contact et le désir de faire des rencontres, rejoignez l’équipe du centre, il y a des besoins dans tous les domaines !



LE TRANSPORT SOLIDAIRE, ce dispositif permet de se rendre à Dieppe et sa petite couronne pour seulement 1€ A/R. Ce service, qui se développe de plus en plus au centre social, recrute des chauffeurs ou des accompagnants. « *Le transport solidaire* » permet aux personnes ayant des difficultés de mobilité (sans voiture ou à mobilité réduite) d’assurer leur rendez-vous administratifs, médicaux, emplois, etc.

Ça sent le printemps, et **LE JARDIN PARTAGÉ** va bientôt ressortir de terre ! Mais avoir la main verte ne s’improvise pas et la préparation des semences demande du temps... Et des bras ! Mais ce sont aussi des moments de partage avec les enfants et les familles. Vos connaissances et votre savoir-faire seront appréciés pour apprendre à créer et à entretenir un jardin potager.



C’est Samuel qui ouvre la marche lors des **BALLADES NATURE DE L’EGT**. En petit groupe, ces randonnées permettent de découvrir notre région ainsi que sa diversité sous de nouveaux angles et en toute convivialité. Pour ces animations, l’EGT recrute aussi de nouveaux animateurs bénévoles pour encadrer et proposer de nouveaux terrains de jeux et de découverte !

Dispositif de la CAF, « **LE CONTRAT D’ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)** » offre aux enfants une autre approche des enseignements de base. Autour d’ateliers ludiques, de cuisine et de jeux, ils apprennent les fondamentaux comme les mathématiques en s’amusant. Encadrés et accompagnés par les éducateurs et les professionnels de l’EGT, la présence de bénévoles est néanmoins nécessaire pour proposer une plus grande diversité d’activités.



Pour tous renseignements : 02 35 85 54 08 ou egt.arques@gmail.com



RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Pour garder son agrément avec la CAF, l’EGT doit tous les 4 ans élaborer le renouvellement de son projet social. Un bilan de ce qui a été fait précédemment, mais aussi une projection pour les 3 années à venir. « *Tout au long de 2022, l’EGT va travailler sur ce renouvellement* » souligne Karina Bellashsene. « *Les usagers du centre, mais aussi les habitants et les partenaires vont être sollicités pour accompagner de nouveaux projets* ». Des comités de pilotage (Copil), mais aussi des temps de parole aux usagers vont être proposés durant toute l’année pour développer l’EGT de demain.



L'accueil de loisirs contre les préjugés

« Egalité, filles et garçons » a donc été le thème des vacances de février de l’accueil de loisirs. Bien évidemment, ce thème a été abordé de façon ludique et adapté aux différentes tranches d’âge ! « *Mais le sujet me tenait à cœur, et plus tôt on aborde la lutte contre les préjugés, plus vite le message est compréhensible* » témoigne Karina Bellashsene, directrice du centre. Une mise en pratique a été réalisée avec des séances de théâtre d’improvisation et un atelier photo qui a conclu son travail par une exposition. Activités peinture, sport, atelier cuisine et diverses sorties ont également été au rendez-vous de ces vacances.



Tous à vos heaumes !

Programmées en 2020, les Médiév'Arques en raison de la crise sanitaire ont dû se résoudre à ranger leurs cottes de mailles et leurs dagues dans les fourreaux. Depuis, les participants ont ressortis leurs costumes et seront prêts à animer ce week-end des 18 et 19 juin.

Organisée par l'association Sauvageons le château, la manifestation est devenue un rendez-vous avec des jeux et concours d'adresse pour toute la famille.

On retrouvera un village avec ses échoppes, ses artisans, un fauconnier et de quoi se restaurer... à la mode médiévale !

L'association se démène pour que la fête autour du Gymnase de l'Étoile soit une réussite. Si vous souhaitez prêter main forte, vous pouvez vous faire enrôler dans les rangs des bénévoles, engagez-vous !

Contact : sauvegardonslechateaudarques@hotmail.fr



LA MUSIQUE D'ARQUES S'ÉCRIT UNE NOUVELLE PORTÉE

Elle accompagne chaque défilé des sapeurs-pompiers et manifestations de la commune, mais comme la grande majorité des batteries-fanfaires la Musique d'Arques subit une baisse de ses effectifs. L'association centenaire n'a pas rendu son dernier souffle pour autant, charge au nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale annuelle de trouver la bonne impulsion. L'ancienne équipe dirigeante reste fidèle à la fanfare et apporte son soutien aux nouveaux élus.

Sports



Tennis de table

10^{ème} tournoi de Ludiping

Efforts, concentration, dépassement de soi... Tous les ingrédients étaient réunis pour la 10^{ème} édition de tournoi de Ludiping. Sous la houlette de l'ESA tennis de table, une cinquantaine de jeunes sportifs venus de cinq établissements spécialisés se sont retrouvés au gymnase de l'Étoile. Différents ateliers attendaient les compétiteurs du jour, exercices d'adresse, de précision ou de motricité « *Quels que soient les handicaps, le but est de partager une journée conviviale autour du tennis de table* » souligne Michel Eude, « *il n'y a pas de classement, le côté compétition n'est qu'envers soi-même, la volonté de faire mieux. Chacun repart avec une médaille, un diplôme mais aussi avec plein de souvenirs* ». Et l'idée qui a germé il y a dix ans fonctionne si bien que le tournoi est devenu un rendez-vous annuel pour le club.



Cédric Morel et Michel Eude en sont à l'initiative et encadrent toujours cette journée des plus conviviales. Pour leur implication dans le monde du sport et du handicap, les membres du bureau de l'ESA ont offert aux deux coaches un trophée réalisé pour l'occasion.



Karaté

L'engagement associatif à l'honneur

Les clubs ne peuvent vivre sans eux, les bénévoles, et, si au même titre que les autres adhérents ils endossent le kimono deux fois par semaine, ils s'occupent de la gestion administrative du quotidien. C'est à ce titre que Sylvie Zazzali et Bernard Butel ont reçu la Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Ceinture noire 2^{ème} Dan, Sylvie Zazzali est au bureau depuis 23 ans, s'occupe de la comptabilité mais aussi de toute la logistique du club. Aux entraînements elle assiste aussi les professeurs diplômés pour les cours des plus jeunes. Quant à Bernard Butel qui a pris la succession de la présidence du club, c'est pour son parcours dans le monde associatif qu'il a été décoré. Guide de randonnée pendant une trentaine d'années, membre actif à la Varenne Plein Air et à la Cité de l'Estran, il n'a pas hésité longtemps pour prendre la responsabilité du club après le décès de Christian Levasseur.

Expression libre

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Les 10 et 24 avril nous irons aux urnes pour élire le futur président de la République.

Les 12 et 19 juin, les électeurs devront choisir les députés qui siégeront à l'assemblée nationale.

Ces élections sont ô combien importantes pour notre avenir. Voter est un acte citoyen, un devoir.

Dans un contexte politique très grave pour le pays, avec une pandémie qui a renforcé l'individualisme, il est urgent de construire une société qui permette de protéger et développer l'humanité entière. Depuis deux ans, les inégalités se sont considérablement creusées, avec une domination capitaliste renforcée.

Le nombre de personnes ayant basculé sous le seuil de pauvreté dans le monde se chiffre en dizaines de millions, alors que les grandes fortunes ont vu leur profit s'accroître de façon exponentielle.

Pas de hausse des salaires, pas de revalorisation des retraites, alors que les prix du gaz, de l'électricité, des carburants ont explosé. Indéniablement, le pouvoir d'achat a été lourdement impacté.

Il faut se battre pour plus de justice sociale, pour que les gens vivent mieux. Il est inconcevable qu'en France, 4ème puissance économique mondiale, des personnes n'arrivent pas à se nourrir, à se loger et à vivre dignement.

Arrêtons de croire que tout a été essayé.

A notre place d'élus municipaux, nous voulons faire évoluer notre pays en proposant, en imposant des solutions novatrices conformes à l'intérêt général, cet intérêt général qui anime notre action quotidienne à Arques aux côtés de notre maire.

LE RENOUVEAU POUR TOUS



SANTÉ

Vous n'avez pas encore de médecin traitant ou si il est en congés, l'accès aux soins n'en demeure pas moins indispensable et plusieurs parcours sont possibles.

A la Maison Médicale de Dieppe de 19h à 23h et les week-ends (samedi de 13h à 22h, dimanche et jours fériés de 9h à 22h). Attention, avant de vous y rendre vous devez appeler le 116 117 qui vous fixe un RDV avec le médecin de garde. La Clinique Mégival à Saint-Aubin-sur-Scie propose un service « Accès-soins » Tél. 02 76 20 30 30

URBANISME

A partir du 1er janvier 2022 votre commune pourra recevoir vos dossiers par voie dématérialisée. Gagnez du temps et faites des économies grâce à la plate-forme GeoPermis. Plus d'impressions en multiples exemplaires, d'envois sous plis et de recommandés. Une plate-forme d'aide gratuite est disponible sur www.service-public.fr pour vous assister dans la rédaction de votre dossier : ADAU. Le dépôt de dossiers par voie traditionnelle reste possible.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'adresse dédiée : mairie76880@ville-arques-la-bataille.fr

DÉCHETS

A Arques, la collecte des déchets est une compétence assurée par Dieppe-Maritime. En cas de problème de ramassage ou de bacs, inutile de joindre la mairie, mais directement les services concernés de l'Agglomération au 02 35 06 61 64.

Pour rappel : les déchets verts sont à déposer à la déchetterie, chemin de la rivière à Rouxmesnil-Bouteilles. L'accès est gratuit sur présentation d'une carte délivrée par la mairie et limitée à 12 passages par an.

Horaire d'hiver, du lundi au samedi, de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45.

Pour les encombrants, la mairie met ses services à disposition après inscription au secrétariat. Réservé aux particuliers ne pouvant en assurer le transport à la déchetterie, le ramassage est effectué le 1^{er} jeudi de chaque mois. 02 35 85 50 26.

Eau, la facture s'adoucit

Une fois n'est pas coutume, à partir du 1er janvier le prix de l'eau du robinet est à la baisse ! Une bonne nouvelle pour le porte-monnaie familial qui doit faire face aux récentes hausses des énergies.

Après des délibérations qui ont duré de longs mois, le Conseil d'Agglomération de Dieppe-Maritime a reconduit la société



véolia comme délégataire de ce service public pour 12 ans, mais avec une harmonisation du tarif de l'eau et de l'assainissement pour les 16 communes de l'agglomération. Une équité qui va permettre une baisse substantielle de la facture, entre 20 et 40% suivant le secteur concerné.



POUR RAPPEL

La sente qui mène au château est en sens interdit pour tous véhicules. Seuls les entreprises qui vont œuvrer pendant plusieurs semaines avec des remblais et la pose d'échafaudage sont autorisées à y accéder. Les contraventions seront de rigueur pour les contrevenants.



Elections 2022 Présidentielle - Législatives

Elections

2022 sera marqué par deux élections, les présidentielles qui se dérouleront le

10 et 24 avril et les législatives pour élire les députés le 12 et 19 juin.

Si vous ne pouvez vous rendre aux isolets pour cet acte citoyen, pensez à la procuration ! Depuis le 1er janvier de cette année, vous pouvez donner procuration à une tierce personne qui ne vote pas dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours voter dans votre bureau de vote.

Vous pouvez effectuer votre demande de procuration sur www.maprocuration.gouv.fr



Noces de diamant

C'est devant M^{me} le Maire et entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants que Maryvonne Letournelle et Pierre Plouard ont échangé leur souhai d'engagement mutuel. Un témoignage d'affection et de complicité pour le couple qui s'est passé la bague au doigt à la mairie de la Chaussée, le 18 novembre 1961... Il y a 60 ans !

Gérants d'une alimentation à Criel-sur-Mer puis à Arques, ils travailleront ensuite

chez Ericson à partir de 1975 jusqu'à leur retraite. Aujourd'hui, les journées sont rythmées entre l'entretien de la maison qu'ils ont fait bâtir dans notre commune et l'attention portée à toute la famille. Après 60 ans de vie commune, c'est sans aucune hésitation que Maryvonne et Pierre Plouard ont renouvelé l'acte de mariage pour continuer la vie à deux. Le JDA leur souhaite de chaleureuses noces de diamant.

ÉTAT CIVIL

Naissances

2021

19 septembre : LUCIANI Axel

20 septembre : GALLO Noah

28 octobre : DEL-NERO Emilio

18 décembre : PLART Thalya

2022

02 janvier : MORT LATOUR Thaïs

03 janvier : THÉRIN Abby

16 janvier : MARCOZ BERTHE Romy

Mariages

30 octobre : LALLEMANT Julien et
BEAURIN Héléne

Décès

2021

27 octobre : GENIN Carole, née BATEL

1er novembre : EVRARD Roger

05 novembre : BA TTEUX Claude, née ANSQUER

08 novembre : ZEDER Monique née BONNET

11 novembre : CANU Jean

13 novembre : SCHMELTZ Monique

14 novembre : HOULET Jacqueline, née AUBIN

18 novembre : LOURETTE Juliette, née PRESSIA

05 décembre : DANIEL Jean-Pierre

12 décembre : BROCARD Michel

2022

05 janvier : QUESNEL Denise, née FOUQUE

29 janvier : LEFEUVRE France, née PETIT

30 janvier : HÉBERT Gérard

04 février : DELAPORTE Ginette, née DUVAL



Les illuminations primées



Le traditionnel concours des illuminations de Noël a réuni 21 concurrents cette année, « une belle participation » se félicite Carole Dufils, présidente de l'Ametpa et organisatrice de cette manifestation. Un concours qui se veut avant tout convivial, mais qui permet à notre commune de briller et de scintiller dans les yeux de tous les enfants.

Tous les participants ont reçu des récompenses pour leur effort, le classement étant purement symbolique. Mme le maire a souligné aussi le travail des agents communaux qui ont participé à embellir les rues d'Arques en fin d'année. Lauréats des maisons illuminées, Sylvain et Nadège Dubois ont également été félicités pour leur décoration d'Halloween, une incitation à créer un nouveau concours !

Premier prix pour les maisons illuminées : Sylvain Dubois et Christophe Fournier

Premier prix pour les balcons illuminés : Dominique Laurent et Sylvie Surplis

Pliages 76, le sur-mesure de la métallurgie



Depuis 3 ans, Aurélien Letellier était salarié dans l'entreprise Pliages 76 basée alors à Dieppe. L'occasion se présentant il reprend des parts de la SARL et à 25 ans il fait le grand saut en devenant gérant de la société de découpe et façonnage de tôles. Pour accroître son activité il décide de changer de locaux et c'est rue Verdier-Monetti que Pliages 76 et son équipe de 4 salariés a élu domicile.

« Par son emplacement et sa taille ça été une bonne opportunité de prendre ce bâtiment. Quand nous aurons développé le marché nous pourrons l'adapter pour recevoir de nouvelles machines » certifie le jeune entrepreneur.

Réactivité et polyvalence... Les points forts de Pliages 76. « Les clients ne peuvent plus attendre des délais en longueur, nous sommes une structure familiale et nous pou-

Anticiper les inondations

Environnement

Hautes marées, pluies torrentielles et ruissellement sur des sols gorgés d'eau sont les ingrédients propices aux inondations. Avec sa typologie en cœur de vallée, Arques en a fait les frais lors des crues de 1999. C'est suite à ces débordements que les communes concernées se sont organisées en syndicats des bassins versants (SMBV). La prévention des inondations, la lutte contre l'érosion



ou la préservation des milieux aquatiques font partie de leur mission.

En décembre 2021, le SMBV de l'Arques et celui de Saône Vienne Scie ont signé la convention PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Un dispositif qui permet de débloquer 3 109 400 € de fonds, de créer une réelle dynamique pour la prévention et la prévision des inondations, leur surveillance et ainsi améliorer la culture du risque.

**Réactivité et polyvalence...
Les points forts de Pliages 76.**

**L'entreprise est ouverte
aux professionnels
comme aux particuliers**

vons réagir rapidement sur les demandes ». Spécialisé pour le bâtiment, l'entreprise est ouverte aux professionnels comme aux particuliers, « à l'aide d'un simple plan nous réalisons du sur-mesure pour des gouttières, soubassement de fenêtres et toute découpe ou pliage de tôles... »